

Grille d'audit flash — Prévention des chutes & dépistage de la dénutrition

Objectif : repérage rapide sur le terrain par les équipes soignantes, en moins de 5 minutes par résident.

Notation : Conforme = 2 pts · Partiel = 1 pt · Non conforme = 0 pt → **total sur 20**

#	Critère audité	Conforme (2)	Partiel (1)	Non conforme (0)	Action immédiate si non conforme
1	Risque de chute évalué avec une échelle validée (moins de 3 mois)				Programmer le dépistage sous 48h
2	Chaussage adapté : fermé, à la bonne taille, lacé ou scratché				Alerter la famille / commander un chaussage adapté
3	Aide technique (déambulateur, canne, fauteuil) accessible et en bon état				Vérifier ou réparer le matériel sous 24h
4	Sonnette d'appel à portée de main, résident capable de l'utiliser				Repositionner immédiatement
5	Éclairage suffisant la nuit (chambre, couloir, sanitaires)				Signaler aux services techniques
6	Barres d'appui présentes et fixées aux toilettes / douche				Faire remonter en maintenance
7	Poids tracé mensuellement et comparé au poids de référence				Peser sous 24h et mettre à jour le dossier
8	Perte de poids signalée si > 5 %/mois ou > 10 %/6 mois				Alerter le médecin coordonnateur le jour même
9	Prises alimentaires observées et notées (repas terminés ou non)				Mettre en place une fiche de suivi des prises alimentaires
10	Complémentation nutritionnelle orale prescrite réellement donnée et tracée				Vérifier avec l'équipe et corriger sous 24h

Seuil d'alerte : en dessous de **14/20**, remontée immédiate à l'IDEC et plan d'action correctif à formaliser sous 7 jours.

Fréquence recommandée : audit flash mensuel, ou à chaque signalement d'événement indésirable (chute, refus alimentaire).